

# Groupe de liaison Cols bleus

## Compte-rendu

Mardi 17 décembre 2019, 9 h à 15 h

715, rue du Square-Victoria, Montréal, salle 707 de l'APSAM

Nom	Organisation	Téléphone / cellulaire	Courriel	Présent	Absent
Élaine Guénette	APSAM			X	
Mélanie Lazure	Montréal			X	
Jean Désy	Section locale 301, SCFP, Montréal			X	
Steve McCutcheon	Sherbrooke			X	
Terry Lefebvre	Laval			X	
Francis Desjardins	Section locale 4545, SCFP, Laval				X
Luc Chartrand (Mikael Leroux)	Gatineau			X	
Simon Galipeau	Longueuil			X	
Stéphane Boissy	Section locale 307, SCFP, Longueuil				X
(Claude Lacoursière) Simon Lapierre, président	FISA – Trois-Rivières			X	
Pierre Raymond	Québec			X	
Martin Letarte ou (Roch Arbour)	ATPA St-Faustin-Lac-Carré (Sainte-Thérèse)				X X
Maxime Poirier	CSN, Chambly			X	
Étienne Bisson	Section locale 2055, SCFP, Mascouche			X	
Nancy Gosselin	Section locale 308, SCFP, St-Jérôme			X	
<b>Invités</b>					
Denise Soucy	APSAM			X	

( ) : Absent, mais remplacé





## 1. Accueil

Mot de bienvenue.

Présentation de l'ordre du jour et du déroulement de la journée.

Tour de table.

## 2. Cadre de référence du fonctionnement du groupe de liaison des cols bleus

Denise Soucy présente le cadre de référence du fonctionnement des groupes de liaison qui a été préalablement transmis par courriel à chacun des membres.

Elle souligne l'effort déployé pour recruter des membres de petites, moyennes et grandes municipalités et de différentes associations syndicales (SCFP, FISA et CSN) ainsi que de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA); association rejoignant le plus les cols bleus au Québec.

Comme convenu, il y aura un **suivi par courriel au printemps** et une **rencontre annuelle du groupe à l'automne**. Ceux-ci visent à informer les membres et à bonifier la planification stratégique de l'APSAM.

À la question « **Comment pouvez-vous être des relayeurs ou des agents de communication en santé et sécurité du travail dans votre milieu de travail, votre organisation ou encore pour d'autres municipalités?** », les membres répondent :

- Pour commencer, Éline souligne que l'APSAM a déjà une entente avec l'ATPA pour participer à leurs colloques et pour diffuser de l'information ou des événements sur leur site Web.

Exemples : voir la page [Événements](#) du site Web.

- [Demi-journée de conférences de l'ATPA portant sur la santé et sécurité en travaux publics - Drummondville](#), mercredi 5 février 2020 – 7 h 30 – 12 h

Pour les conférences qui seront données par Diane Côté :

- SST et prévention dans votre organisation : qui fait quoi.
- Manœuvre de recul et signaleur de chantier : comment réduire les risques.
- Signalisation des travaux routiers : modifications au Tome V.

- [Demi-journée de conférences de l'ATPA portant sur la santé et sécurité en travaux publics - Repentigny](#), mardi 11 février 2020 – 7 h 30 – 12 h.

- Les représentants syndicaux :
  - Jean Désy, section locale 301, SCFP Montréal : précise que cela pourra se faire via les colloques du SCFP et de la FTQ.
  - Simon Lapierre, FISA, Trois-Rivières : indique que ce sera via leur compte Facebook et que les informations pertinentes pourront être transmises aux syndicats affiliés.
  - Maxime Poirier, CSN, Chambly : va s'informer.
  - Étienne Bisson, section locale 2055, SCFP : dit qu'il lui est difficile d'avoir des contacts à l'extérieur. Il communiquera les informations aux travailleurs de sa municipalité à la cafétéria (TV), les colloques SST, etc.
  - Nancy Gosselin, section locale 308, SCFP : affirme que les informations descendent bien jusqu'aux travailleurs au sein de sa municipalité.



- Les représentants de l'employeur : différents regroupements d'employeurs (ex. : 10 grandes villes, membres d'autres associations (AIMQ, Réseaux Environnement, etc.)).
  - Mélanie Lazure, ville de Montréal : précise que la ville développe et partage déjà son expertise et ses documents et que l'on en retrouve déjà plusieurs sur le site Web de l'APSAM. La ville a déjà plusieurs outils de communication à l'interne : infos SST, réseaux SST locaux, boîte à outils intranet. Elle partage aussi avec la communauté de pratique des 10 grandes villes.
  - Steve McCutcheon, ville de Sherbrooke : souligne qu'il y a tellement d'informations sur tous les sites Web que l'on peut s'y perdre. Il faut cibler davantage. Il invite les autres membres à utiliser [l'Outil de diagnostic de la prise en charge de la santé et la sécurité du travail pour les établissements](#). Élane souligne que plusieurs conseillers utilisent déjà cet outil au début de l'élaboration d'un plan d'action en gestion de la prévention avec certaines municipalités.
  - Terry Lefebvre, ville de Laval : participe et partage avec un comité intermunicipal, avec le comité paritaire SST et en rencontre d'équipe. Suite à une visite de courtoisie de la CNESST, la ville travaille actuellement à l'amélioration de ses inspections des lieux de travail. Les résultats de leur travail pourraient ensuite être partagés.
  - Luc Chartrand, ville de Gatineau : le rôle du conseiller est aussi d'être une courroie de transmission. Il y a trop d'informations, il faut la traiter avec l'APSAM. Les gestionnaires participent aux colloques de l'ATPA (CSN) et ils lui en parlent. C'est un bon moyen de diffusion pour les atteindre.
  - Simon Galipeau, ville de Longueuil : la diffusion de capsules SST; la participation au comité patronal des grandes villes; nous sommes en lien avec les groupes d'échanges des villes défusionnées (Sainte-Julie, Contrecoeur, Châteauguay, etc.).
  - Pierre Raymond, ville Québec : le réflexe de se référer à l'APSAM est bien développé à Québec. Il est simple de cascader l'information à la ville. Le mode de collaboration avec la partie syndicale a beaucoup changé; avant c'était différent. Nous avons séparé la prévention de la réparation. Maintenant, nous sommes en mode collaboratif.

Les membres sont ensuite invités à nous suivre sur les réseaux sociaux, à s'abonner à l'infolettre, à consulter régulièrement le site Web de l'APSAM et de l'ATPA et à participer aux rencontres régionales de l'APSAM dans leurs régions respectives.

### 3. Retour sur le compte-rendu de 2018

- [Rapport d'activités 2018](#) : Denise Soucy présente les grandes lignes du rapport et précise les facteurs externes qui sont venus bousculer nos travaux et échéanciers, comme la création de nouvelles formations signaleur de chantier et signaleur routier ainsi que la mise à jour de la formation signalisation des travaux routiers.

**Pause** : 10 h 15 à 10 h 30

- **Rappel des [Tolérances 0 de la CNESST : de nouvelles fiches pratiques](#)**
  - [Chutes de hauteur de plus de 3 mètres](#)
  - [Chutes de hauteur à partir d'une échelle](#)
  - [Contact avec une pièce en mouvement d'une machine](#)
  - [Électrification avec une ligne électrique aérienne sous tension](#)
  - [Effondrement d'un échafaudage](#)



- [Effondrement des parois d'un creusement non étançonné](#)
- [Exposition aux poussières d'amiante](#)
- [Exposition aux poussières de silice](#)
- [Roches instables](#)

Élaine souligne que nous les retrouvons aussi sur les thèmes respectifs du [Travail en hauteur](#), [Machines et équipements](#), [Électricité : risques](#), [Les moyens de prévention collectifs](#) (échafaudage), [Creusements, tranchées et excavations](#), [Amiante](#) et [Silice](#).

- **Présentation des statistiques d'accidents du secteur municipal**



Cols bleus -  
statistiques pour déce

- **Suivi sur le stage de Nelly-Sandrine Mebouta Sikapin, stagiaire à l'APSAM**

Pendant son stage, Nelly-Sandrine a précisé les besoins de la clientèle superviseurs de premier niveau (contremaître) en lien avec leurs responsabilités en SST. Elle a procédé à l'inventaire des moyens ou outils qui sont utilisés pour aider les superviseurs de premier niveau à remplir leur responsabilité en SST et à identifier un ou des moyens ou outils qui aideraient à combler les besoins des superviseurs.

**Résumé des réponses au sondage sur les besoins des gestionnaires de premier niveau pour faciliter l'intégration efficace de la SST dans leurs activités quotidiennes :**

**Par ordre d'importance ou de priorité :**

- Aide-mémoire sur les risques et moyens de prévention;
- Matériel pour pauses SST;
- Uniformisation des procédures de travail;
- Capsules SST;
- Rencontres d'échanges entre superviseurs;
- Formations des superviseurs en dehors des employés;
- Services de coaching;
- Forums de discussion.

**Résumé des commentaires des gestionnaires au sondage :**

- L'allocation de temps pour SST;
- La nécessité d'informer les uns et les autres sur le caractère imputable de la SST;
- La nécessité d'avoir plus de pratique que de théorie lors des formations, qu'elles soient adaptées aux réalités du terrain;
- Le soutien des superviseurs de la part de la haute hiérarchie dans l'application de la SST;
- Le soutien de l'équipe de SST qui ira sur le terrain et pourra adapter les procédures aux réalités du milieu;
- La nécessité d'intégrer les employés dans l'amélioration des procédures SST.



## Résumé des moyens et outils qui pourraient répondre aux besoins des gestionnaires de premier niveau :

### – Formations et sessions dédiées aux contremaîtres uniquement

- Les conseillers de l'APSAM se sont concentrés sur le thème [Gestion de la prévention](#) qui a été remanié et bonifié. Voir aussi la page [Législation](#).
- Le thème *Creusement, tranchées et excavation* sera remanié afin d'ajouter des outils pour aider les gestionnaires de premier niveau. Il sera revu avec des sous-thèmes sous peu avec les animations 3D d'Info-Excavation. Surveillez nos annonces d'ici les prochaines semaines. Lire le [blogue du 10 janvier 2010](#).
- Plusieurs dossiers sont à l'étude actuellement, notamment : Un *plan d'action* manutention manuelle (2020). Voir aussi la formation [Manutention manuelle](#).

## Matériel pour pauses SST et rappels - Capsules vidéo et documents adaptés aux besoins de cette clientèle

- Notre site Web regorge de capsules, vidéos et outils. Il faudrait d'abord faire ressortir tout ce que nous avons et en faire la promotion. Toutefois, une fiche d'animation pour la pause devra être créée pour aider les gestionnaires à bien préparer l'activité.

Voici quelques exemples de ce que nous avons déjà :

- [Manutention sécuritaire de la bande séparatrice pour les demi-glaces : nouvelle page et vidéo](#) (25 octobre 2019) dans les arénas.
- [Déneigement](#) :
  - ✓ Animation interactive : [Cherchez l'erreur : surveillance du déneigement](#) (CNESST).
  - ✓ Capsule : [Capsules d'information sur l'utilisation de la flèche de signalisation pour les opérations de déneigement](#) (ministère des Transports du Québec).
  - ✓ Vidéo (3 min) : [Comment déneiger un toit plat](#) (CNESST).

## Formation sur la diligence raisonnable, rôles et responsabilités

- Concrétisation à la Tournée UMQ 2019 – Sujet : Rôles et responsabilités de tous en SST et création d'un document de référence :
  - [Tournée 2019 des mutuelles en SST de l'UMQ - Laurentides.](#)
  - [Tournée 2019 des mutuelles en SST de l'UMQ - Centre-du-Québec.](#)
  - [Tournée 2019 des mutuelles en SST de l'UMQ - Bas-Saint-Laurent.](#)
  - [Tournée 2019 des mutuelles en SST de l'UMQ - Abitibi-Témiscamingue.](#)
  - [Tournée 2019 des mutuelles en SST de l'UMQ - Outaouais.](#)
  - [Tournée 2019 des mutuelles en SST de l'UMQ - Estrie.](#)
  - [Tournée 2019 des mutuelles en SST de l'UMQ - Montérégie.](#)
  - [Tournée 2019 des mutuelles en SST de l'UMQ - Gaspésie.](#)
  - [Tournée 2019 des mutuelles en SST de l'UMQ - Québec et Chaudière-Appalaches.](#)
- Ajouts de diapositives sur les rôles et responsabilités au début de toutes les présentations de nos formations.
- Publication du blogue : [Négligence criminelle en SST : une amende record au Québec](#), 11 décembre 2019.



**Logiciel ou applications en SST, podcasts ou baladodiffusions : à l'étude.**

**Exercices de simulation lors des formations.**

- Lucy Matteo, responsable à la formation a justement été embauchée pour nous aider à rendre les formations avec des exercices plus ludiques.

**Forums de discussion uniquement dédiés aux gestionnaires de premier niveau :**

- Rencontres régionales.
- Colloques de l'ATPA (il y a beaucoup de tables rondes qui y sont organisées et auxquelles nous pourrions participer).

Les conseillers travaillent toujours dans la perspective de développer des outils adaptés pour répondre aux besoins des gestionnaires de premier niveau.

- **Suivi des comités ad hoc du groupe de liaison cols bleus :**

- La formation « *Déneigement* » a été mise à jour et tous les formateurs et personnes-ressources ont été informés des changements en mai 2018.
- Bonnes pratiques et procédures de travail :
  - Manœuvres de recul - Signaleur de chantier.
  - Visibilité autour des véhicules.

Nous vous invitons à suivre les trois formations en lien avec la signalisation.

- **Suivi des sujets d'intérêts pour les cols bleus proposés par les membres en 2018**

Comme indiqué dans le [compte-rendu du 9 mai 2018](#), l'APSAM a procédé au printemps 2018 à des consultations auprès des groupes de liaison pour la planification stratégique quinquennale de 2019-2023.

Nous avons transposé les résultats du tour de table des membres du groupe de liaison sur les propositions de dossiers à prioriser dans les cinq prochaines années dans un « *Tableau de suivi des sujets d'intérêts pour les cols bleus* ».

Celui-ci est présenté aux membres afin qu'ils puissent prendre connaissance de ce qui a été réalisé et soumettre les sujets qu'ils considèrent que l'APSAM pourrait approfondir ou développer prioritairement au cours des prochaines années.

Les sujets « Gestionnaires de 1<sup>er</sup> niveau » et « Diligence raisonnable » sont abordés au prochain point de cet ordre du jour.

Il est mentionné que les sujets à approfondir ou à développer seront ajoutés au « [Tableau de suivi des sujets d'intérêts pour les cols bleus](#) ». Celui-ci sera transmis aux membres avec le compte-rendu de cette rencontre. Ceux-ci seront traités en fonction de la planification stratégique de l'APSAM en lien avec les priorités de la CNESST.



#### Dîner (45 min)

Les membres poursuivent les discussions sur l'heure du dîner.

Visionnement de la [vidéo](#) et [Félicitation à Mélanie Lazure, lauréate du prix Relève d'excellence de l'IAPQ](#).

#### 4. Autres comités de travail paritaire et stage

- **Bilan du stage d'Audrey-Anne Allaire**

À la suite de son stage, Audrey-Anne Allaire a été engagée principalement pour les dossiers législation et santé psychologique.

Le thème [Gestion de la prévention](#) et la page [Législation](#) ont été bonifiés.

Nous travaillons à définir le rôle et les responsabilités d'un chef d'équipe. Ceux-ci se retrouveront éventuellement sur la page [Droits et obligations](#).

Il est souligné que les chefs d'équipe sont les yeux des contremaîtres et la référence pour les travailleurs. Les membres apprécient beaucoup cette initiative et ces pages Web.

- **Projet du comité de travail portant sur l'intervention sécuritaire lors des travaux dans ou à proximité des emprises des lignes haute tension** par Dany de Chantal

Les ouvrages et les infrastructures dans **l'emprise et à proximité** d'une ligne aérienne de transport (haute tension, soit plus de 120 kV) sont soumis à plusieurs phénomènes électriques, comme le couplage capacitif, le couplage magnétique et le couplage résistif.

**Document de référence :** [Installation d'un ouvrage dans l'emprise d'une ligne aérienne de transport - Guide à l'intention des ingénieurs, des techniciens et des gestionnaires de projets](#) (HQ) : Les couplage capacitif (p. 4) et couplage magnétique (p.5) sont des phénomènes qui peuvent engendrer des inconforts désagréables, voire même douloureux, suite à un choc électrique.

De plus, sous l'effet de la surprise du travailleur qui le subit, ce choc peut provoquer un risque d'accident à la suite d'une chute d'objets, une perte d'équilibre, etc., tandis que le couplage résistif (p. 6) est présentement à l'étude pour démontrer scientifiquement que la probabilité d'électrisation est plus que négligeable.

**Ce projet a pour objectifs d'émettre des recommandations pour :**

- Conscientiser les municipalités sur le développement intense près des lignes haute tension ainsi que les distances à respecter (condamnation de luminaires dans plusieurs villes du Québec). Il y a moins de problèmes à Montréal en raison de la présence de lignes de transport souterraines.
- Les procédures sécuritaires de travail et les ÉPIS à utiliser.  
Référence à la norme [C95.6TM IEEE Standard for Safety Levels with Respect to Human Exposure to Electromagnetic Fields, 0–3 kHz](#).
- Créer des documents d'information pour les gestionnaires des villes pour qu'ils comprennent les impacts sur les travaux.
- Conscientiser les travailleurs aux risques.



- Créer des procédures sécuritaires de travail avec possiblement un habit de protection avec mise à la terre appelée « cage de Faraday », qui protège le travailleur contre les chocs électriques et les champs magnétiques.
- Autre phénomène : comprendre les effets sur les réseaux souterrains (IREQ).

Parallèlement à ce comité, nous travaillons à confirmer la méthode de l'APSAM sur la réparation des entrées de service, car HQ veut étudier les courants de fuites qui essaient de se balancer entre les différentes mises à la terre. Voir la page [Branchement de service - électrification](#).

L'échéancier des travaux de ce comité est indéfini en raison de la complexité du dossier.

- **Programme de sécurité électrique – comité de travail avec d'autres ASP**

L'objectif principal de ce comité est de rédiger des outils personnalisables, notamment un programme de sécurité électrique, qui aideront les employeurs et travailleurs de tous les secteurs d'activité du Québec à prévenir des accidents de nature électrique.

- **Travail à proximité ou sur l'eau** - Développement d'outils adaptés au secteur municipal.

Élaine Guénette explique que les modifications réglementaires sont à venir en 2020 et qu'il existe des différences majeures entre le RSST et le CSTC. C'est pourquoi l'APSAM a une formation personnalisée aux besoins du secteur municipal.

Les 4 situations de travail pour les travaux à proximité ou sur l'eau sont :

- À moins de 2 m d'un plan d'eau où il y a plus de 1,2 m de profondeur;
- Sur l'eau;
- Au-dessus ou à moins de 2 m d'un plan d'eau ou d'un cours d'eau où l'eau s'écoule à plus de 0,51 m/s et peut entraîner une personne;
- Sur un plan d'eau glacé (lac ou rivière).

À noter que l'on peut retrouver une combinaison de ces types d'intervention sur un lieu de travail.

Les membres du comité de travail paritaire valideront le tableau d'identification des dangers et des risques qui a été élaboré par les conseillers de l'APSAM. Ils mettront en commun les outils qu'ils possèdent déjà et valideront les nouveaux outils qui seront développés. **Une grille d'analyse sécuritaire des tâches en fonction des situations de travail pour les travaux à proximité ou sur l'eau semble être l'outil préconisé à développer.**

La formation [Travail à proximité ou sur l'eau](#) sera encore plus personnalisée aux besoins du secteur municipal, puisqu'elle n'est pas acceptée en équivalence à celle de l'ASP Construction sur les chantiers. À noter que ces deux formations sont données par la SIFA.

## 5. Divers

- **Offre de service en « Manutention manuelle »**
  - Formation [Manutention manuelle](#)





Si une organisation a une problématique particulière applicable à plusieurs municipalités du Québec, le sujet peut être ajouté à notre planification d'activité annuelle. Le cas échéant, le client est référé à un consultant.

Il est mentionné qu'il serait intéressant d'avoir des exercices d'étirement pour les cols bleus avant de commencer leur journée de travail. Ce n'est pas une priorité de l'APSAM pour l'instant.

- **Offre de service [Cadenassage](#)**

Se référer aux informations contenues dans le blogue : [Cadenassage : des changements pour mieux vous y retrouver](#) (blogue du 29 octobre 2019).

- **Fin de la formation [Travaux publics et de construction \(TPC\)](#)**

Pour en savoir plus, consultez le décret 640-2019 [Code de sécurité pour les travaux de construction \(Modification\)](#) (Loi sur la santé et la sécurité du travail (chapitre S-2.1), ainsi que le blogue [Modifications réglementaires : réussite du cours de sécurité sur les chantiers de construction](#).

Plusieurs membres du groupe déplorent que l'APSAM n'offre plus cette formation, car c'était une porte d'entrée dans de nombreuses municipalités.

Denise Soucy souligne que nous avons beaucoup d'autres moyens pour rejoindre les travailleurs et gestionnaires des municipalités, notamment avec les rencontres régionales. Ensuite, elle explique les motifs qui ont fait en sorte que nous n'offrons plus cette formation (l'examen, former des groupes en régions, etc.). Elle précise qu'après l'analyse des pour et des contres, l'administration a décidé que nous devons nous consacrer sur des formations personnalisées qui répondent davantage aux besoins du milieu, comme *creusement, excavation et tranchée*, les 3 formations en lien avec la *signalisation, découpeuse à disque abrasif ou à meule, travail à proximité ou sur l'eau*, etc.

De plus, plusieurs modules de TPC pourront être bonifiés pour en faire d'autres formations spécifiques, notamment pour *l'horticulture et l'entretien des espaces verts*. Plusieurs options sont actuellement à l'étude et aucun échéancier n'est actuellement prévu.

- **Rappel des dernières modifications réglementaires**

- [Soufflage de neige : une nouvelle norme pour les routes de 70 km/h et plus ainsi que sur les autoroutes](#) (5 novembre 2019)
- [Dispositifs de sécurité des bennes basculantes](#) (28 juin 2019)
- [Fosses de réparation \(27 juin 2019\)](#)
- [Protection contre les chutes](#) (1<sup>er</sup> mai 2019)
- [Modifications au chapitre V – Électricité 2018 du Code de construction du Québec](#) (16 octobre 2018)
- [Modifications majeures au Code de la sécurité routière](#), blogue du 14 mai ainsi que celui du 12 avril 2018 : [Modification au Tome V, chapitre 4 : signalisation des travaux](#)

- **Liste des projets de recherches de l'IRSST en cours**

Présentation de la liste des [projets de recherche de l'IRSST](#) en cours, en lien avec les intérêts des cols bleus.



Il est souligné qu'il est toujours possible d'inviter les chercheurs à venir faire des présentations aux membres des comités.

- **Chutes et glissades** (risque priorisé par une tolérance 0)  
Plusieurs ateliers ont été réalisés sur ce sujet, notamment lors des rencontres régionales. Un bilan et des outils ont été présentés via un blogue ainsi que des pages du site Web.
  - Blogue (9 décembre 2019) : [Chutes, glissades et trébuchements : nouvelle page Web et outils municipaux](#)
  - [Page principale du thème Chutes, glissades et trébuchements](#)
  - [Chutes, glissades et trébuchements : outils pour le secteur municipal](#)

Dans l'objectif de partager l'expertise municipale, **nous avons ajouté les outils qui ont été développés par des villes** (voir au bas de cette page les exemples de Montréal, Québec et Saint-Jean-sur-Richelieu), ainsi que les innovations pertinentes du secteur municipal et hors secteur.

- **Participation à la mise à jour du *Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique*** du MELCC, pour l'intégration des éléments SST (fin du projet mars 2021).

## 6. [Planification stratégique 2019-2023](#)

Denise Soucy souligne que l'équipe de l'APSAM travaille activement sur les sujets prioritaires pour les cols bleus du secteur municipal ainsi que la CNESST. Notre équipe fera un travail d'analyse des nouvelles propositions provenant de l'ensemble des groupes de liaison en considérant notamment les autres facteurs organisationnels, les commentaires et activités des partenaires et clients consultés.

Un suivi par courriel sera fait au printemps.

## 7. **Autres sujets abordés**

- **Jean Désy – Toponomies** : Demande d'un travailleur pour renommer l'usine de filtration de Pierrefonds au nom de Pierre Leclerc, décédé il y a 10 ans, suite à une chute dans l'un des réservoirs d'eau potable.

[Rapport d'enquête d'accident : accident mortel survenu à un contremaître le 22 avril 2010 à l'Usine de filtration Pierrefonds située au 18025 boulevard Gouin Ouest, à Montréal arrondissement de Pierrefonds-Roxboro \(CSST\).](#)

- **Luc Chartrand** nous indique qu'après avoir siégé pendant 25 ans au groupe de liaison des cols bleus, il sera remplacé par son patron, Mikael Leroux, Responsable - support organisationnel, Travaux publics, Services techniques.

Son nom et ses coordonnées ont été ajoutés à liste des membres de ce groupe.



- **Luc Chartrand** nous montre une [vidéo](#) d'une scie à béton qui prend en feu. Les travailleurs utilisent du liquide lave-glace pur pour éviter que l'eau ne gèle dans le réservoir et la machine. Des recherches et un suivi seront effectués par Éline Guénette avec la ville de Gatineau. Les résultats seront ensuite communiqués aux membres du groupe.
- **Simon Lapierre** souligne qu'en cette période où la grippe est très contagieuse, nous devrions éviter les poignées de main.

Les membres sont invités à consulter les thèmes [Risques biologiques-généralités](#) et [maladies infectieuses](#) pour prendre connaissance des outils de sensibilisation qui y sont disponibles.

Les membres se séparent en se donnant le coude à coude au lieu de la poignée de main traditionnelle.

**Prochaine rencontre et communiqués : 6 octobre 2020**

**Fin**

**Éline Guénette, conseillère en prévention à l'ASPAM, responsable du groupe de liaison des cols bleus**